Communiqué de presse

Nouméa, le 23/05/2018

Mouvement de grève SFAONC

Malgré une première rencontre le 18 mai suite au préavis de grève déposé, trois séances de négociations hier avec le SFAONC et la volonté d'aboutir rapidement à un accord, il n'a pas été possible de conclure un protocole de fin de conflit. En fin d'après-midi, la fédération des fonctionnaires a fait savoir qu'elle reconduisait le mouvement pour aujourd'hui.

Le mouvement de grève d'aujourd'hui a été suivi par un peu moins de 25% des agents.

La mobilisation est toujours concentrée sur le personnel du réseau de vente avec la moitié des agences fermées. L'OPT-NC présente à nouveau ses excuses aux Calédoniens pour les désagréments occasionnés.

Les négociations ont repris ce matin afin de poursuivre les discussions engagées sur les différents points du cahier de revendications et la rédaction du protocole de fin de conflit pour aboutir aujourd'hui.

Les revendications de l'organisation syndicale sont axées sur trois thèmes principaux :

- les conditions de travail du personnel de l'OPT-NC,
- le questionnement sur l'avenir de l'OPT-NC et de son personnel en termes de statut,
- une meilleure association des instances représentatives du personnel (IRP) et des organisations syndicales représentatives (OSR) aux travaux engagés sur les principaux dossiers de l'entreprise.

La direction générale réaffirme sa volonté d'un dialogue ouvert et constructif, mais basé sur un cadre de fonctionnement transparent et honnête.

Le plan stratégique OPT2017 était ambitieux et source forte de changements internes qui ont pu susciter des inquiétudes et entraîner de la souffrance au travail. Mais les objectifs ont été en très grande partie tenus, avec des avancées sociales notables (prime d'intéressement, titres-repas, programme BEST, processus d'immersion, programmes d'intégration et l'accompagnement individuel associé...) et une attention permanente accordées aux conditions de travail et à l'amélioration du quotidien du personnel (2 milliards investis chaque année dans la rénovation, la construction et



DIRECTION GENERALE
SERVICE COMMUNICATION

l'entretien des agences, centres et unités techniques ; création de 140 postes budgétaires sur les 5 despières appées, près de 50 sur la direction du réseau de vente)

dernières années, près de 50 sur la direction du réseau de vente).

Le niveau d'ambition du plan OPT2017 doit aussi être porté avec fierté. Par la réalisation de son plan, l'OPT-NC a su répondre aux attentes des Calédoniens et de ses décideurs, dans un contexte

économique difficile, tout en démontrant la place prépondérante qu'occupe l'OPT-NC dans le paysage

local.

Les difficultés soulignées ne sont pas propres à l'office mais touchent toute la Nouvelle-Calédonie,

engagée dans une transformation profonde, dans un contexte économique difficile.

L'OPT-NC, comme tous les acteurs locaux, a obligation de poursuivre les efforts engagés, car même si

notre situation financière reste encore aujourd'hui confortable, nos principaux ratios se dégradent

fortement avec des perspectives à moyen terme inquiétant pour l'établissement. Les résultats

annuels montrent une baisse des recettes et une augmentation des charges, confirmant les éléments

déjà relevés par la cour des comptes en 2014.

La préparation en cours d'un nouveau plan stratégique lucide et réaliste, sera soumise à la validation

du conseil d'administration de l'OPT-NC fin 2018-début 2019, en tenant compte de tous les

paramètres de nos environnements interne et externe, dans les meilleures conditions possibles et en

faisant preuve d'adaptabilité. L'OPT-NC confirme que les instances représentatives du personnel (IRP)

et organisations représentatives du personnel (OSR) continueront à être associées au déroulement du

processus de construction dudit plan.

Le président du conseil d'administration et la direction générale ont confirmé à l'organisation

syndicale qu'au niveau de compétence de l'OPT-NC, aucune action n'est engagée en vue d'un

changement du cadre réglementaire dans lequel opère l'OPT-NC (monopole des télécommunications)

ou d'un changement de statut de l'établissement, ni de l'abandon du cadre d'emploi du statut particulier et du personnel ne sont envisagés, ni encore moins à la séparation des 3 métiers. Est

toutefois réaffirmée l'obligation de poursuivre la modernisation engagée pour que l'OPT-NC soit plus

efficace dans ses missions de service public, mais aussi industrielles et commerciales conférées par la

Nouvelle-Calédonie au service de la population.

Les négociations se poursuivent.

Contact presse:

Camille DUMARTY

Chargée de communication externe

Tél.: 26.82.38 / Mob.: 82.77.67

camille.dumarty@opt.nc

OPT Nouvelle-Calédonie